

**ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR PROVISOIRE A LA DIRECTION DU SERVICE
UNIVERSITAIRE D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (SUAPS)**

ARRÊTÉ N°2025/00111

LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE,

Vu le code de l'éducation, et notamment l'article D. 714-46 ;

Vu les statuts de l'Université Paris Nanterre ;

Vu les statuts du Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives (SUAPS) ;

Considérant l'élection de Monsieur Gilles Rullière en tant que directeur du SUAPS le 27 octobre 2021, pour une durée de 4 ans ;

Considérant la fin du mandat de Monsieur Gilles Rullière en qualité de directeur du SUAPS au 27 octobre 2025 ;

Considérant l'impossibilité de procéder dans les délais requis à l'élection du nouveau directeur ou de la nouvelle directrice en exercice et la nécessité d'organiser la continuité du service ;

ARRETE

Article 1 :

Monsieur Gilles RULLIERE est nommé administrateur provisoire du SUAPS à compter du mardi 28 octobre 2025.

Article 2 :

La Directrice Générale des Services, les Directrices Générales des Services Adjointes et les Directeurs Généraux des Services Adjointes, et l'Agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur les sites Internet et Intranet de l'université et affiché au RDC du bâtiment Pierre GRAPPIN (vitrine des affaires institutionnelles).

Fait à Nanterre, le 27 octobre 2025

La Présidente de l'Université



Caroline ROLLAND-DIAMOND